

Restauration : Buffalo Grill reprend Courtepaille



Le tribunal de commerce d'Evry vient de valider, parmi huit candidats, le plan de reprise de la chaîne de restaurants Courtepaille par celle de Buffalo Grill. Propriété du fonds britannique ICG depuis 2015, Courtepaille avait été placé en redressement judiciaire le 29 juillet, après une chute d'activité (-40 %) due au coronavirus et le refus d'un Prêt garanti par l'état (PGE).

Le repreneur s'est engagé à préserver 85 % des 3 600 emplois de la chaîne de restauration spécialisée dans les grillades au feu de bois. Pour cela, il entend conserver 237 restaurants (92 franchisés et 145 succursales) sur les 279 établissements implantés en France. Dans le même temps, il investira 80 M€



Ecrit par Laurent Garcia le 9 novembre 2020

dans la rénovation et la mise à niveau informatique, ainsi que 20 M€ dans la relance de la marque auprès des consommateurs. Le personnel non repris devrait par ailleurs se voir offrir « un reclassement chez Buffalo Grill en fonction des postes disponibles. »

En Vaucluse, Courtepaille est implanté à Avignon, près de l'aéroport, et à Orange. Pour sa part, Buffalo grill est présent à Avignon dans les zones de Mistral 7 et de Courtine, au Pontet (dans la zone commerciale d'Auchan-Nord) et à Carpentras. Pour ces établissements, l'offre de reprise ne devrait avoir aucun impact sur leur existence dans le département selon le repreneur.